



CHAMPIONNAT DE L'ESSONNE PAR EQUIPES REGLEMENT

LE RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS FEDERALES S'APPLIQUE SAUF EN CE QUI CONCERNE CE QUI SUIT.

**CADENCE : 1H30 40 coups + 30 sec par coup + 30 min KO + 30 sec par coup .
Si l'équipe recevant ne dispose pas de pendules électroniques elle demandera à l'équipe reçue d'apporter ses propres pendules ,en cas d'impossibilité contacter LI ZHIGANG PRESIDENT du CDJE pour un emprunt de 6 pendules (2 pendules de + pour parer à toute éventualité).**

DEBUT DES RONDES : 14H30

**Chaque équipe est composée de 4 joueurs licenciés A.
Le total des points ELO des 4 joueurs ne doit pas être supérieur à 6.800 aucun dépassement n'est autorisé, en cas de joueur forfait le total des points ELO ne devra pas être supérieur à 1700 x par le nombre de joueurs présents .**

Forfaits sportifs : est considérée comme étant forfait toute équipe qui se présente avec moins de 2 joueurs et perd le match sur le score de 3-0.

**ARBITRE : pas d'obligation d'arbitre ,si un litige survient la partie doit se poursuivre en appliquant les directives de l'arbitre ou du responsable de la rencontre .
Un appel peut être interjeté auprès du directeur de groupe .
Si sa décision ne satisfait pas l'une des parties l'appel doit être fait auprès du comité directeur du CDJE .**

LE SCORE : l'équipe qui gagne le match marque 3 points l'équipe qui perd marque 1 point ,l'équipe forfait sportif marque 0 point .En cas de match nul chaque équipe marque 2 points .

PARTIE NULLE : on indique une croix et cette partie n'est pas comptabilisée dans le total .

IWANCZUK JEAN CLAUDE